



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative CACE/501

Le 3 février 2010

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

**Objet: Commission d'études 7 des radiocommunications
– Approbation d'une Recommandation révisée**

Services scientifiques

Dans la Circulaire administrative CAR/287 en date du 22 octobre 2009, un projet de Recommandation révisée a été présenté pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 22 janvier 2010.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe à la présente Circulaire son titre avec le numéro qui lui est attribué.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE

Titre de la Recommandation approuvée

Recommandation UIT-R SA.1345-1

Doc. 7/BL/3

Méthodes de prévision des diagrammes de rayonnement des grandes antennes utilisées pour la recherche spatiale et la radioastronomie
